

**Carrier, Lynda (BAPE)**

6211-24-077

**De:** Talbot, Alain <Alain.Talbot@tourisme.gouv.qc.ca>  
**Envoyé:** 30 octobre 2015 12:25  
**À:** Carrier, Lynda (BAPE)  
**Cc:** Côté, François; Dubois, Nadya; Gagnon, Jean-Pierre  
**Objet:** Ministère du Tourisme /Projets de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-de-Jésus



Bonjour madame Carrier,

Vous trouverez ici-bas les réponses du ministère du Tourisme aux questions que vous avez adressé à monsieur François Côté.

1. Existe-t-il des études au sujet de l'impact des parcs éoliens sur le tourisme? Pourriez-vous en fournir les références le cas échéant?

À la connaissance du MTO, il n'y a pas vraiment d'étude sur l'impact des éoliennes sur le tourisme. La relation fréquentation touristique – paysage – insertion d'infrastructure n'est pas vraiment démontrée. Cependant, les projets québécois comportent l'obligation d'un suivi post-construction ou en phase d'exploitation qui vise notamment à vérifier la portée réelle des simulations visuelles que comportent l'analyse d'impact environnemental. Ce suivi comporte également l'obligation de sonder les résidents et les touristes. Ces sondages, dont le MTO est informé par le MDDELCC, montrent généralement l'insatisfaction des résidents et l'absence d'opinion ou du moins la satisfaction des touristes. Il faut rappeler que le touriste n'est que de passage et que sa perception est très différente du résident. Les sondages menés auprès des personnes sont souvent peu significatifs au plan de l'échantillon car ils s'adressent déjà à de faibles volumes de touristes. Par conséquent, on a un semblant de preuve que les projets éoliens n'auraient pas d'impact sur les touristes mais on ne peut le soutenir au plan quantitatif. Cela dit, les analyses d'impact examinées par le MTO montrent qu'un grand soin est apporté à la réalisation des simulations visuelles avant la phase de construction. Le MTO porte davantage son attention sur cette question dans les limites de ses compétences en matière d'analyse paysagère. D'autres ministères ont de plus grandes compétences.

2. Quel est l'avis du Ministère au regard de l'impact potentiel des parcs éoliens sur le tourisme au Québec de façon générale? Et de façon plus particulière pour le projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite?

Le MTO est d'avis qu' étant donné la superficie du projet et le nombre peu élevé de structures en hauteur, il est estimé que l'impact visuel cumulatif n'est pas significatif. Bien qu'il puisse être plus manifeste dans les zones offrant des vues ouvertes, la majeure partie de la superficie du projet reste sous un important couvert forestier qui absorbera les quelques structures. De plus, la proximité du parc éolien Des Moulins ne serait pas suffisante pour engendrer des phénomènes de covisibilité (visibilité simultanée) ou de visibilité successive (temps d'exposition à la vue lors du déplacement).

La consultation publique qui a été menée pour l'étude, le promoteur signale que des préoccupations ont été évoquées concernant les modifications possibles du paysage. Or, l'analyse du paysage démontrerait plutôt que le projet n'aurait que peu d'impact. Le MTO a considéré qu'il y avait là un contraste par rapport à l'opinion publique qui n'a pas été expliqué suffisamment.

Espérant le tout à votre satisfaction

**Alain Talbot**

Adjoint exécutif

Sous-ministériat au développement de l'industrie touristique,

**à l'hébergement et aux projets majeurs**  
**Ministère du Tourisme**

Bureau 400  
900, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 2B5  
**Téléphone : 418 643-5959, poste 3488**  
Télécopieur : 418 643-3311  
[alain.talbot@tourisme.gouv.qc.ca](mailto:alain.talbot@tourisme.gouv.qc.ca)  
[www.tourisme.gouv.qc.ca](http://www.tourisme.gouv.qc.ca)

Le présent courriel peut contenir des renseignements confidentiels et ne s'adresse qu'au destinataire dont le nom apparaît ci-dessus. Si ce courriel vous est parvenu par mégarde, vous devez signaler cette erreur dans les meilleurs délais, en communiquant avec l'expéditeur, et détruire ce courriel.

Merci de votre collaboration!